

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 octobre 2014

PLF POUR 2015 - (N° 2234)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-84

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 13 :

Avant la première ligne du tableau de l'alinéa 17, insérer la ligne suivante :

<<

Région	Pourcentage
--------	-------------

>>

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.